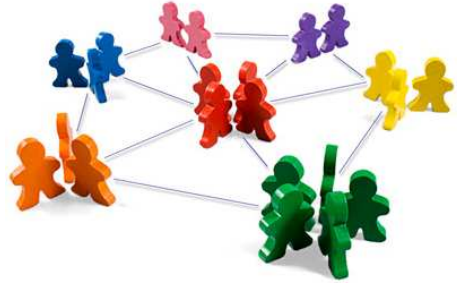


Le Networking, nouveau moyen de tisser des liens



Le networking ou réseautage social est apparu il y a plusieurs années. Le concept est simple : s'inscrire sur un site internet afin de faire connaissance avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt. Le networking peut rester dans le cadre du virtuel mais de nombreuses soirées afin de faciliter les rencontres sont organisées à travers le monde et notamment à Paris. Pour de nombreux expatriés, le networking est aussi un moyen de garder un lien avec leur pays d'origine en rencontrant certains de leurs compatriotes.

Dans le salon d'un appartement parisien, ils sont une vingtaine assis en rond pour voir la présentation des peintures d'un artiste irlandais. Tous sont passionnés d'art et de culture et sont réunis dans cet endroit grâce à une personne : **Patricia Laplante**.

Patricia Laplante, une américaine installée à Paris depuis vingt-cinq ans, a décidé d'organiser des soirées thématiques il y a de ça 15 ans. Aujourd'hui, on appelle ça du *networking* ou réseautage social, son équivalent français.

Faciliter les échanges entre expatriés



Les réunions se déroulent en anglais autour d'un thème spécifique, afin de **favoriser les échanges entre expatriés anglophones, ou francophones qui souhaitent améliorer leur anglais.**

Si Patricia Laplante a eu cette idée c'est parce qu'elle se sentait assez isolée à Paris. A part quelques contacts sur place, elle ne connaissait pas grand monde. « *Quand j'ai compris que j'étais expatriée, je me suis rendue compte que c'était quelque chose de plus grand que notre origine. Ça crée des liens entre les personnes.* », déclare-t-elle enthousiaste.

Forte de son succès, elle organise aujourd'hui **deux soirées par semaine**. Des amis communs, le bouche à oreille et son site web ont contribué à cette réussite. Catherine, retraitée, est une habituée : « *Je viens ici deux à trois fois par mois depuis deux ans car les intervenants sont très intéressants* ».

Pour le peintre **Tom Byrne**, le *networking* est très utile en France, et particulièrement à Paris, car selon lui, les contacts sont très difficiles à établir :



« Ici les gens sont soit très timides, soit très secrets. Même si je travaille avec des artistes français, il ne semble pas y avoir d'échanges, ni d'invitations entre les artistes ».

Patricia Laplante confirme cette idée : *« Ici c'est difficile de faire des rencontres. Plus difficile qu'en Italie ou aux États-Unis, deux pays où j'ai également vécu ».*

Pourtant, le *networking* ne trouve pas ses racines en France mais en Amérique. Le premier site a été créé il y a plus de dix ans. *Classmates.com* avait pour objectif de retrouver ses anciens compagnons de classe. Le *networking* a aussi eu un grand impact sur le monde professionnel. Ainsi certains se servent aujourd'hui de l'Internet pour enrichir leur carnet d'adresses professionnel.

Le principe du *networking* repose sur la **théorie des six degrés** qui démontre que le degré maximum de séparation entre deux personnes est de six individus. Ainsi si je connais une personne, j'ai la possibilité de rencontrer à travers elle d'autres individus, et parmi ces individus il y en a probablement certains que je connais déjà ; en gros cela pourrait se traduire par « les amis de mes amis sont mes amis ».

Caroline Sivilia, une Française installée à **Londres** depuis quatre ans, s'est également lancée dans l'aventure du *networking*. Elle est la créatrice du magazine *London Macadam* destiné à la communauté française qui vit à Londres.

« Sur le macadam londonien, j'ai découvert des magazines anglais nouvelle génération « trendy » sur papier glacé. Je me suis dit que j'allais faire la même chose pour les Français de Londres ! Après tout, Londres est la sixième ville de France et aujourd'hui London Macadam est le premier groupe média et représente un quart des expatriés français dans le monde », explique Caroline.

A travers son magazine et son site internet **elle propose aux Français de Londres de se retrouver autour de certains événements**. En effet, il n'est pas toujours aisé d'établir des contacts avec la population d'un pays où l'on vient de s'installer. Ou parfois les expatriés ont tout simplement besoin de retrouver des compatriotes afin de garder un lien avec leur pays d'origine.

Pour Caroline, le *networking* est en pleine expansion : *« Nous sommes partenaires de nombreuses associations françaises à Londres, très bien implantées dans le milieu institutionnel et corporate, insiste-t-elle. Les plus grandes marques sont*

présentes sur ce marché en investissant de plus en plus sur les outils, en particulier l'e-mailing et les newsletters. Nous avons notamment une newsletter destinée à plus de 7 500 Français chaque vendredi et une newsletter spéciale Omadame (pour les femmes). Les clients sont souvent des sociétés européennes de mode, de sport, de la grande consommation ou des marques françaises de la communauté française de Londres. De plus en plus de sociétés (immobilier, achat en ligne) et d'agences de publicités française nous contactent ».



Les sites en vogue

Bien que les rencontres se fassent de visu, le paradoxe du *networking* est de **créer des liens entre des individus par l'intermédiaire de l'Internet**. En effet, bien que les nouvelles technologies telles que le web facilitent et augmentent les échanges entre personnes, il faut constater que cela signifie aussi que les gens ont de plus en plus de mal à communiquer en dehors du monde virtuel. Les conditions de travail, la vie de famille ne favorisent pas forcément les échanges entre les individus.

Mais c'est aussi un moyen efficace de faire une sélection selon différents critères (emploi, centre d'intérêts, apparence physique) parmi les personnes que l'on souhaite ou pas avoir dans son entourage.

Aujourd'hui le *networking* s'étend à **tous les pans de la société**, que ce soit la musique, le sport, les jeux en ligne ou encore les rencontres amoureuses. L'un des plus connus et célèbre est *MySpace* qui héberge des **groupes de musiques** entre autre. *MySpace* connaît un fort succès avec plus de **240 millions d'inscrits**. En permettant aux internautes d'écouter les compositions des groupes présents, certains artistes ont même acquis une renommée nationale ou internationale depuis sa mise en place. *MySpace* est d'ailleurs devenu un site incontournable pour tous ceux qui souhaitent percer dans la musique.

Facebook est aussi un autre site web de réseau social bien connu. Il a été créé en 2004 par des étudiants d'Harvard. Il était à l'origine le réseau social fermé des étudiants de cette université avant de devenir accessible aux autres facultés américaines. Le site est ouvert à tous depuis septembre 2006. Aujourd'hui, il compte plus de **100 millions d'utilisateurs** à travers le monde. A la base, le site avait pour

but de retrouver ou de rester en contact avec d'anciens camarades de classe. Mais *Facebook*, par l'intermédiaire de nombreuses applications, telles que des groupes ou des tests, permet de tisser des liens avec n'importe quel utilisateur.

Problèmes de confidentialité

Mais si tous ces sites favorisent les échanges, ils posent aussi la question de la **confidentialité des données personnelles**. En effet, lorsqu'un internaute s'inscrit sur l'un de ces sites, il est obligé de donner certaines informations relevant de la vie privée. Sans plonger dans paranoïa collective, certaines personnes aux intentions douteuses peuvent reprendre à leur compte ces informations.



Le site qui a suscité une vive controverse est notamment *Facebook*. Le logiciel utilise en effet les informations personnelles des utilisateurs afin d'introduire des publicités adaptées à leur profil et vend les informations livrées par les utilisateurs à des entreprises privées, comme

indiqué dans sa charte concernant la vie privée. Cette charte indique par ailleurs que *Facebook* peut aller récolter des informations sur les membres à partir de sources extérieures comme les journaux, les blogs et d'autres sources sur Internet.

Le contrat passé avec les utilisateurs de *Facebook* spécifie également que toutes les données entrées sur le site (messages, éléments de profils, photos etc.) ont leurs droits concédés sous licence à *Facebook* qui a le droit de les utiliser pour ses publicités, de les revendre à des tiers, de les sous-licencier, etc., tant que ces informations sont laissées sur le site par lesdits utilisateurs. De plus, *Facebook* se réserve le droit de les conserver archivées sans limite de durée.

Ainsi, les informations sur la vie privée publiées sur *Facebook* peuvent être lues et utilisées par des personnes à qui elles n'étaient pas initialement destinées.

Selon le journal *Le Figaro*, certaines entreprises utiliseraient *Facebook* pour collecter des informations sur leurs employés tandis que des recruteurs s'en serviraient pour leur sélection de candidats : « Les recruteurs appuyaient parfois un refus d'embauche sur des détails privés ainsi collectés ». Quant aux parents, ils se servent parfois de *Facebook* pour surveiller la vie de leurs enfants.

Il est aussi très facile à travers tous ces sites de se créer un faux profil et d'accéder ainsi aux informations des autres utilisateurs. Les fraudes de cartes bleues grâce à internet sont connues depuis longtemps ; mais dans le cas des sites de *networking* un réel risque d'usurpation d'identité existe.

Liens vers les sites cités :

<http://parissoireesparisatnight.blogspot.com>

<http://www.londonmacadam.com>

<http://www.myspace.com>

<http://fr-fr.facebook.com>

Article : *Les soirées networking pour expatriés sont à la mode* sur le site Français du monde : <http://www.francaisdumonde.com/infos-expatries-les-soirees-networking-pour-expatries-sont-a-la-mode-86.asp?1=1>